



Locagest 18

Forme Juridique : SARL **Dénomination Sociale :** LOCAGEST 18 - Cabinet Hache **Adresse Géographique :** Établissement Principal et Siège Social : 115/117, Rue d'Auron 18000 BOURGES
Établissement Secondaire : 24, Rue Moyenne, 18000 BOURGES **N° d'Inscription au Registre du Commerce et des Sociétés :** RCS BOURGES 527 738 256 **Capital Social :** 30000 €
Carte Professionnelle : Gestion Immobilière Délivrée par la CCI du Cher CPI 1801 2018 000 030 547 **Assujettie à la Taxe sur la Valeur Ajoutée :** sous le n° FR83527738256
Garantie Financière : SOCAF 26, Avenue de Suffren 75015 PARIS N° SP 28567 **Téléphone :** 02.48.69.24.74 **Mail :** contact@locagest18.net

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

BAREME DES ACTIVITES DE LOCATION

Affichage réalisé en application de l'Arrêté du 10/01/2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière. Les honoraires indiqués sur les supports physiques sont à la charge du locataire.

HABITATION VIDE OU MEUBLEE RESIDENCE PRINCIPALE LOI 89-462 du 06/07/1989 Base=m² de Surface Habitable

Honoraires Locataire : Visites-Constitution Dossier- Rédaction Bail : 8 € TTC
État des Lieux d'Entrée : 3 € TTC,
Le tout Limité à 10% TTC du montant du loyer annuel soit un mois de loyer + TVA

Honoraires Bailleur : Visites-Constitution Dossier- Rédaction Bail : 8 € TTC
État des Lieux d'Entrée : 3 € TTC,
Le tout Limité à 10% TTC du montant du loyer annuel soit un mois de loyer + TVA
Entremise-Négociation : 150 € TTC

BAUX D'HABITATION NON SOUMIS A LA LOI 89-462 DU 06/07/1989

Honoraires Locataire : 10% TTC du montant du loyer annuel soit un mois de loyer + TVA

Honoraires Bailleur : 10% TTC du montant du loyer annuel soit un mois de loyer + TVA
Entremise-Négociation : 150 € TTC

BAUX LOCAUX COMMERCIAUX-PROFESSIONNELS-ASSOCIATIFS

Honoraires Locataire : 15% TTC du Loyer annuel

Honoraires Bailleur : 15% TTC. du Loyer annuel
Entremise-Négociation : 150 € TTC

BAUX DE GARAGE : Le loyer est trimestriel payable d'avance – Assurance obligatoire

Honoraires Locataire : 1 loyer trimestriel TTC

Honoraires Locataire : 1 loyer trimestriel TTC

AUTRES ACTIVITES DE LOCATION

Avenant à Bail pour les Baux d'Habitation : 150 € TTC Pour chacune des Parties

Établissement de l'état des Risques et Pollutions : 30 € TTC à la charge du Bailleur - **Prise en charge des Diagnostics :** 45 € TTC à la charge du Bailleur



Locagest 18

Forme Juridique : SARL **Dénomination Sociale :** LOCAGEST 18 - Cabinet Hache **Adresse Géographique :** Établissement Principal et Siège Social : 115/117, Rue d'Auron 18000 BOURGES
Établissement Secondaire : 24, Rue Moyenne, 18000 BOURGES **N° d'Inscription au Registre du Commerce et des Sociétés :** RCS BOURGES 527 738 256 **Capital Social :** 30000 €
Carte Professionnelle : Gestion Immobilière Délivrée par la CCI du Cher CPI 1801 2018 000 030 547 **Assujettie à la Taxe sur la Valeur Ajoutée :** sous le n° FR83527738256
Garantie Financière : SOCAF 26, Avenue de Suffren 75015 PARIS N° SP 28567 **Téléphone :** 02.48.69.24.74 **Mail :** contact@locagest18.net

BAREME DES ACTIVITES DE GESTION

PRESTATIONS COURANTES

7% + TVA au taux de 20% Soit 8.40% TTC

Base de calcul : Sur toutes les sommes encaissées à l'exception du Dépôt de Garantie

PRESTATIONS PARTICULIERES

Représentation Assemblées Générales Copropriété	60 € TTC l'heure
Représentation aux Expertises	60 € TTC l'heure
Relevé de Compteurs Immeubles Collectifs	5 € TTC par compteur
Transmission au Contentieux et Suivi lorsque locataire non choisi par l'Agence	160 € TTC